**Tableau FFOM de l’implantation d’une symbiose industrielle**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **INTERNE** | **Forces** | * Engagement et leadership des dirigeants de certaines entreprises (G) * Intérêt de certaines entreprises envers l’économie circulaire (G) * Motivation des entreprises pour réduire les coûts de GMR (E) * Synergie déjà implantée (T) |
| **Faiblesses** | * Absence d’analyse des coûts et des flux des matières pour chaque entreprise (T) * Absence d’étude de caractérisation des matières résiduelles des entreprises (T) * Désengagement des entreprises si le projet de symbiose industrielle ne leur rapporte pas de résultats concrets rapidement (E) * Logistique et coûts du transport des matières résiduelles (Log) (E) * Manque de ressources humaines pour porter les mandats en lien avec la symbiose industrielle (RH) * Manque de temps pour s’impliquer dans des projets de symbiose industrielle (G) * Gestion des matières résiduelles n’est pas souvent une priorité pour les petites et moyennes entreprises (PME) (G) |
| **EXTERNE** | **Opportunités** | * Augmentation de la résilience individuelle et du territoire (E) (S) * Expertise et accompagnement de Synergie Lanaudière et du CTTÉI (T) (S) * Gains économiques associés à la réduction des coûts d’élimination des matières résiduelles (E) (En) * Maintien et création d’emplois (E) (S) * Objectifs de réduction des matières résiduelles établis dans la Politique québécoise de gestion de matières résiduelles et dans le PMGMR 2024-2030 (P) (En) * Présence de parties prenantes en lien avec la recherche et le transfert technologique (T) (S) * Renforcement de l’attractivité des parcs industriels de la municipalité (E) * Renforcement de relations et de la confiance entre les différentes parties prenantes (S) * Volonté politique de la municipalité pour implanter l’économie circulaire sur son territoire à travers la symbiose industrielle (P) |
| **Menaces** | * Coûts de services trop élevés (E) * Incertitudes liées au gisement de matières premières recyclées (E) * Incertitudes quant à la viabilité économique (E) * Manque de confiance entre les parties prenantes (S) * Manque d’investissements et d’incitatifs du secteur public et privé (E) (P) * Manque de législation contraignante et incitative en GMR (Leg) * Manque de planification stratégique pour la symbiose (G) * Manque de transformateurs et de concentrateurs sur le territoire de la municipalité (Log) * Risque de perdre l’élan de la symbiose si le porteur du projet manque de ressources (humaines et financières) et d’expertise (E) (RH) (T) |

**Légende** : (E) Économique | (En) Environnemental | (G) Gestion | (Leg) Législatif | (Log) Logistique | (RH) Ressources humaines | (P) Politique | (S) Social | (T) Technique / Technologique